



## Fourniture et livraison d'un groupe électrogène de 250kW et d'un inverseur automatique de 400 ampères 2021-GE-ap14

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour la fourniture et la livraison d'un groupe électrogène de 250kW avec réservoir à diesel à doubles parois intégré avec un abri insonorisé (73.3 dBA à 7 m) conforme à la norme CSA 282 et un inverseur automatique de 400 ampères. La livraison est prévue au 134 chemin de la Gare à Piedmont.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à 10 h, le 21 mai 2021, au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à 10h05.

Les soumissions devront être déposées en un exemplaire ainsi que sur une clé USB et être accompagnées notamment des documents suivants :

- Une garantie de soumission égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours;
- Si la garantie de soumission est sous forme de cautionnement : une lettre d'engagement stipulant qu'un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'Entrepreneur pour salaires, matériaux et services seront accordés au Soumissionnaire.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du 30 avril 2021.

Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie: « Produits électriques et électroniques », la classification « 26111600 Génératrices et 26111601 Génératrices diesel » et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants: « remplacement d'une génératrice, remplacement d'un groupe électrogène ».

Pour toute question, veuillez vous adresser par écrit à l'adresse courriel suivante : **[soumissions@ville.saint-sauveur.qc.ca](mailto:soumissions@ville.saint-sauveur.qc.ca)**.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les Soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 5 mai 2021.

La greffière et directrice des Services juridiques,  
Marie-Pier Pharand, avocate